



CAPFORMA - CENTRE DE FORMATION DE LA CCI DU VAR

190, place Pierre Couillet - 83 700 Saint-Raphaël
T → 04 94 82 16 30 / F → 04 94 82 16 31 / M → catherine.lerebourg@var.cci.fr

LE NIVEAU DU DIPLÔME ET LA DURÉE DE LA FORMATION

Le diplôme national du **BTS Animation et Gestion Touristiques Locales**, référencé par le Ministère de l'Education Nationale au niveau III (bac+2) par arrêté en date du 6/08/01, est une formation supérieure qui prépare en 2 ans des professionnels du tourisme polyvalents, pour intervenir dans l'animation des territoires, le montage de projets touristiques, l'organisation d'opérations promotionnelles ou l'accueil.

LES MÉTIERS À L'ISSUE DE LA FORMATION

Les métiers visés sont diversifiés et peuvent varier en fonction de la structure et des activités de l'entité qui emploie (collectivités territoriales ou entreprises).

Les titulaires de ce BTS peuvent exercer à terme les fonctions d'agent de développement d'un pôle touristique, guide-accompagnateur de groupe, organisateur d'événements locaux, attaché de presse touristique locale, assistant-gestionnaire d'un parc de loisirs, agent de documentation de l'information touristique régionale ou locale, guide-interprète régional...

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau d'études requis : **baccalauréat et bon niveau scolaire en langues vivantes.**

Le candidat devra faire preuve d'une forte motivation, avoir le sens de l'organisation, le goût de la communication et des qualités d'adaptation.

LE CURSUS PÉDAGOGIQUE

La formation dispensée développe des compétences générales et techniques :

- **Enseignement général** : culture générale et expression, langues vivantes, économie et droit.
- **Enseignement spécifique** : analyse spatiale appliquée au tourisme, analyse du patrimoine, mercatique-gestion appliquée aux organisations du tourisme, techniques touristiques, action professionnelle touristique.

LE RYTHME D'ALTERNANCE ÉCOLE / ENTREPRISE :

L'apprenti est en moyenne 1 semaine par mois en centre de formation, les 3 semaines suivantes en entreprise.

L'alternance entre un enseignement adapté et une expérience pratique en entreprise permet au jeune apprenti de développer des compétences indispensables dans la maîtrise des techniques d'organisation, de gestion et d'animation touristiques.

